COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 MARS 2021

L'an deux mil vingt-et-un le dix mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de **Mr Frédéric BASILLE, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs Alain LORAY, Catherine CREVEL, Patrick BOSTYN, Sylvain RICOUARD, Véronique BOBEE, Patricia TORRES-MEDIANERO, Caroline CAVELLIER, Frédéric CUISSINAT, Virginie JONQUAY, Laurent LEONARD, Stéphanie SAVARY, Laurence LEVASSEUR-LE MOAL

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :
Mr Fabrice FRANGEUL ayant donné pouvoir à Mr Frédéric BASILLE
Mr Pierre VARGUES

A été nommé secrétaire de séance : Mme Laurence LEVASSEUR-LE MOAL

« « « « « « « « «

L'Ordre du jour était le suivant :

- Travaux d'investissement 2021 – Demande de Subvention - Autorisation
- Questions diverses

Après lecture, le procès-verbal de la réunion du 27 février 2021 est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2021 – DEMANDE DE SUBVENTION – AUTORISATION :

Suite à la réunion de la Commission élargie qui s'est tenue le 17 février dernier, Mr le Maire expose au Conseil Municipal les projets concernant les travaux d'investissement pour l'année 2021 :

SALLE DE L'IF :
Mise aux normes de la cuisine :
Concernant l'aménagement de la cuisine, l'entreprise pour ces travaux n'a pas pu être retenue car les membres de la Commission élargie ont décidé de reprendre le projet comme détaillé ci-dessous :

- Plan d'aménagement de la cuisine à rectifier par l'Entreprise GIFEC
- Augmenter la zone de stockage des paniers du lave-vaisselle,
- Changer l'emplacement de l'armoire froide.

Suite à ces modifications, 2 devis sont présentés au Conseil Municipal : L'Entreprise GIFEC pour un montant de 12 940.30 € H.T, soit 15 528.36 € T.T.C et l'Entreprise LS FROID pour un montant de 16 195.50 € H.T, soit 19 434.60 € T.T.C.
Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le choix de l'entreprise concernant ces travaux.
Après concertation, le Conseil Municipal décide de retenir l'Entreprise GIFEC.
La Commission élargie a retenu pour les autres travaux les entreprises suivantes :

- GOUBERT, pour les travaux d'électricité, montant des travaux : 3 582.76 € H.T, soit 4 299.31 € T.T.C,
- PLANCHON, pour les travaux de plomberie, montant des travaux : 945.00 € H.T, soit 1 134.00 € T.T.C,
- STEPH'MENUISERIE, pour les travaux de menuiserie, montant de travaux 1 567.40 € H.T, soit 1 880.88 € T.T.C

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de lancer pour 2021, les travaux de mise aux normes de la cuisine de la salle des fêtes pour un montant total estimatif de 19 035.46 € H.T et de l'autoriser à solliciter auprès des services compétents les subventions les plus élevées possibles.

➢ **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Mr le Maire,
Propose également au Conseil Municipal de lancer pour 2021, les travaux suivants :

- **Réfection toiture de la Salle de l'If et électricité intérieur**: montant estimatif : 27 103.78 € H.T, soit 32 524.54 € T.T.C
- **Création d'un columbarium** : montant estimatif : 6 640.00 € H.T, soit 7 968.00 € T.T.C
- **Acquisition ordinateurs école** : montant estimatif : 4 813.13 € H.T, soit 5 835.76 € T.T.C
- **Restauration Vitrail de l'église :** montant estimatif : 3 094.00 € H.T, soit 3 712.80 € T.T.C

Et demande au Conseil Municipal l'autorisation de solliciter auprès des services compétents les subventions les plus élevées possibles.

➢ **ADOPTE A L'UNANIMITE**

QUESTIONS DIVERSES